



Air bag : pièce de réemploi auto ?

Par majorben

Bonjour,

Ma voiture a été accidentée, air bag déclenché.

L'air bag passé ne se fait plus en neuf (modèle trop vieux).

J'aimerais savoir si légalement on peut remonter, par un professionnel un air bag issu d'un centre VHU dans le cadre du PIEC (pièces de réemploi) ou E/S ou autres car l'expert reste flou, il dit juste qu'il ne validera pas; et mon assureur se fuit à l'expert; et ma protection juridique travail pour mon assureur....

Merci d'avance

Bien cordialement